Licence STAPS : éducation et motricité

Le parcours "Education et motricité" est centré sur le champ socioculturel et professionnel de l'éducation dans et par les pratiques physiques et sportives

UFR STAPS
UNIVERSITÉ
Clermont Auvergne

Présentation

Enjeux

La licence STAPS "Education et Motricité" du site universitaire clermontois offre une formation académique pluridisciplinaire autour d'un objet central : les pratiques physiques, sportives et artistiques et leur usage à des fins d'éducation. Ces pratiques sont inscrites dans des champs socioculturels et professionnels diversifiés.

La formation scientifique pluridisciplinaire concerne les trois domaines des sciences humaines et sociales, des sciences de la vie et de la santé et des sciences de l' ingénieur. La formation technique concerne 2 volets de formation : a) la pratique d'activités physiques et sportives ; b) la connaissance technologique et didactique des techniques motrices, des modes de transmission de ces techniques et de leur utilisation selon les finalités éducatives. La formation professionnelle vise à permettre aux étudiants de découvrir et de développer des connaissances et des compétences d'intervention spécifiques aux milieux professionnels concernés, en particulier au milieu de l'enseignement scolaire de l'éducation physique et sportive.

Laboratoires

Laboratoire de recherche ACTé (Activité, Connaissance, Transmission, éducation) équipe d'accueil (EA n°4281) de l'Université Clermont Auvergne.

Laboratoire de recherche AME2P (Adaptations Métaboliques à l'Exercice en conditions Physiologiques et Pathologiques)

L'essentiel

Nature de la formation

Diplôme national

Durée de la formation

- 3 ans
- 2 ans

Public

Niveau(x) de recrutement

- Baccalauréat +2

Langues d'enseignement

- Français

Rythme

- Temps plein

Modalités

- Présentiel

Admission

Pré-requis

Niveau(x) de recrutement

Baccalauréat +2

Public ciblé

Public a priori sportif, intéressé par les questions d'éducation et par la jeunesse.

Qualités pour réussir : être intéressé pour des études longues (formation universitaire) et pluridisciplinaires. Être sportif ne peut pas suffire.

Candidature

Modalités de candidature

candidature via ecandidat

Programme

Les informations ci-dessous sont données à titre indicatif et peuvent faire l'objet de mises à jour.

Lieu(x) de la formation

- Aubière

Contacts

UFR Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives

Université Clermont Auvergne 3, rue de la Chebarde TSA 30104 - CS 60026
63178 Aubière

Renseignements

Responsable(s) de formation

Nathalie PETITFAUX
Tel. +33473407538
Nathalie.GAL-PETITFAUX@uca.fr

Licence STAPS : éducation et motricité

Licence STAPS : éducation et motricité

- N2 EM
  - Semestre 3 (EM)
    - Bloc A
      - Enseignements Scientifiques Transversaux Communs *9 crédits*
        - Sciences de l'intervention professionnelle et de l'expertise
        - Activité, expérience, et performance
        - Croissance, maturation et activité physique
      - Enseignements Scientifiques Transversaux Optionnels *6 crédits*
        - Adaptations physiologiques à l'exercice
        - Biomécanique du geste sportif
    - Bloc B

- Enseignements techniques, technologiques 1 spécifiques *3 crédits*
    - Théorie sports de raquette
    - Théorie entretien et santé
- Enseignements techniques, technologiques 2 spécifiques *3 crédits*
    - Pratique sports de raquette
    - Pratique Entretien et santé
- Enseignements en méthodologie de l'intervention Spécifiques *6 crédits*
    - Démarche de projet en milieu éducatif
    - Connaissance du milieu intervention
- Bloc C
  - Anglais *3 crédits*
    - Anglais LANSAD S3 (STAPS)
- Semestre 4 (EM)
  - Bloc A
    - Enseignements scientifiques transversaux communs *3 crédits*
      - Du geste à l'intervention: approche ergonomique
    - Enseignements scientifiques transversaux optionnels *3 crédits*
      - Théorie de la motricité et du contrôle moteur
  - Bloc B
    - Enseignements scientifiques spécifiques au parcours *6 crédits*
      - Méthodologie de l'enseignement de l'EPS dans le second degré
      - Histoire de l'éducation corporelle
    - Enseignemts techniques, technologiques 3 spécifiques *3 crédits*
      - Théorie des sports collectifs
      - Théorie APPN
      - Théorie athlétisme
    - Enseignements techniques, technologiques 4 spécifiques *3 crédits*
      - Pratique sports collectifs
      - Pratique APPN
      - Pratique athlétisme
    - Enseignements méthodologiques de l'Intervention *6 crédits*
      - Stage de 50h en milieu scolaire
      - 100h pratique + 50h encadrement APSA en structure extra univ
      - EEO
  - Bloc C
    - Enseignement lié au projet de formation *3 crédits*
      - PPF
      - Choix 1 option
    - Anglais *3 crédits*
      - Anglais LANSAD S4 (STAPS)
- N3 EM
  - Semestre 5 (EM)
    - Bloc A

- Sciences de l'intervention *6 crédits*
    - L'intervention éducative en sport et EPS
    - Méthodologie de l'expression écrite et orale
- Analyse de l'activité de l'élève en relat° apprentissag APSA *3 crédits*
    - Analyse de l'activité de l'élève en relat° apprentissag APSA
- Bloc B
- Enseignements spécifiques complémentaires *6 crédits*
    - Biomécanique du geste sportif
    - Adaptations physiologiques à l'exercice
    - Analyse socio-historique du système éducatif, enjeux débats
- Enseignements techniques, technologiques *6 crédits*
    - Théorie natation
    - Théorie sports collectifs de grand terrain
    - Théorie activités artistiques
    - Pratique Natation
    - Pratiques sports collectifs de grand terrain
    - Pratique Activités artistiques
- Bloc C :
- Enseignements professionnels optionnels *3 crédits*
    - Option Activités physiques, sportives&éducation jeune enfant
    - Option Danse
    - Option Tennis
    - Option Ergonomie
    - Option concours des collectivités territoriales
- Préprofessionalisation *3 crédits*
    - Stage 30h d'observation et d'intervention
    - Accompagnement de stage
- Anglais *3 crédits*
    - Anglais LANSAD S5 (STAPS)
- Semestre 6 (EM)
- Bloc D
- Enseignements scientifiques spécifiques à la mention *6 crédits*
    - L'intervention éducative en sport et EPS
    - Méthodologie de l'expression écrite et orale
- Histoire des pratiques corporelles ds système éducatif XXème *3 crédits*
    - Histoire des pratiques corporelles ds système éducatif XXème
- Bloc E
- Enseignements spécifiques complémentaires *3 crédits*
    - Cultures sportives et apprentissage en éducation physique
    - Techniques sportives et éducation corporelle
- Enseignements théoriques, techniques, technologiques *6 crédits*
    - Théorie sports de combat
    - Théorie activités gymniques
    - Pratique Lutte

- Pratique activités gymniques
- Bloc F
  - Enseignements professionnels optionnels *3 crédits*
    - Option Activités physiques, sportives&éducation jeune enfant
    - Option Danse
    - Option Tennis
    - Option Ergonomie
    - Option concours des collectivités territoriales
  - Formation professionnelle à lenseignement scolaire de l'EPS *3 crédits*
    - Stage d'observation et d'intervention éducative
    - Analyse réflexive sur sa pratique d'enseignant
  - Langue vivante *3 crédits*
    - Anglais LANSAD S6 (STAPS)
  - Choix UE Libre *3 crédits*

Stage(s)

Stage(s)

Oui, obligatoires

Informations complémentaires sur le(s) stage(s)

Des stages en milieux éducatifs sont obligatoires, ils ont pour vocation une formation professionnelle :
N2 : 2 stages : 50 h d'intervention en milieu sportif et/ou accueil jeunes + 50 h en établissement scolaire (premier degré ou second degré) au Semestre 4
N3 : un stage massé d'une semaine en établissement scolaire (30 h au Semestre 5) et un stage filé de 50 h (un jour par semaine au Semestre 6)
Ces stages sont accompagnés systématiquement d'un enseignement centré sur l'analyse réflexive sur sa pratique d'intervenant.

Modalités d'évaluation

Modalités diversifiées : Contrôle continu et contrôle terminal : écrit, oral, dossiers

Et après ?

Niveau de sortie

Année post-bac de sortie

- Bac +3

Niveau de sortie

- Niveau 6 : Maîtrise / Licence

Compétences visées

URL Fiche RNCP

RNCP 35972

Activités visées / compétences attestées

Les compétences et connaissances attendues en fin de formation de licence sont spécifiques aux débouchés de chacunes des mentions. Toutefois, l'étape intermédiaire à niveau bac +2 est essentielle compte-tenu que le milieu professionnel visé est un milieu règlementé par le Code du Sport, qui prévoit que le premier diplôme permettant d'intervenir en face à face pédagogique contre rémunération est le DEUG STAPS qui permet l'obtention d'une carte professionnelle.

La compétence essentielle attendue pour tout étudiant à la fin de la L2 est la capacité à réinvestir les connaissances scientifiques pluridisciplinaires et les connaissances techniques dans une activité de face à face pédagogique dans le domaine des activités physiques et/ou sportives (découverte, initiation, apprentissage, loisir) auprès d'un public d'enfants, d'adolescents ou d'adultes. Cette compétence d'intervention est aussi centrale dans trois mentions que compte la licence STAPS (APAS, EM, ES), tandis que la licence mention management du sport vise l'organisation, la gestion et le développement des activités physiques et sportives au sein d'organisations sportives et/ou de loisirs.

Poursuites d'études

Formations en Master de l'Université Clermont Auvergne : masters « Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation » : MEEF 1 professeur des écoles ou MEEF 2, parcours EPS, ou MEEF 3, conseiller d'éducation pour devenir Professeur des Écoles, Professeur Certifié d'EPS, Professeur Agrégé d'EPS, ETAPS, Conseiller d'Éducation ;
Formations en Master portés par l'UFR STAPS : le Master "Civilisations, cultures, sociétés - Activité, connaissance, transmission, éducation, expériences" ; le Master « Ingénierie et Ergonomie de l'Activité Physique ».

Débouchés professionnels

Secteurs d'activité

Secteur de l'enseignement de l'éducation physique et sportive, et plus largement de l'éducation par et dans les activités physiques, sportives et artistiques

Insertion professionnelle

Le diplôme de licence permet d'obtenir la carte professionnelle permettant d'intervenir dans les domaines de l' enseignement, de l'éducation et de la formation par les APS dans tout établissement ou structure à vocation éducative (établissements scolaires, associations de quartiers, associations sportives, établissements carcéraux, comités d' entreprises, etc.), et d'accéder aux concours de la fonction publique (concours des collectivités territoriales notamment).

Inscriptions

Coût de la formation

Pour le public de Formation Continue, le tarif horaire est de 15, 20 € pour le niveau 2 et 3
soit 8 147, 20 € pour le niveau 2 et 9 910, 40 € pour le niveau 3